

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MARS 2023

Délibération n°2023-03 : DOTATION DU FONDS DEDIE A L'ENTRETIEN DE L'IMMOBILIER AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Le conseil d'administration, dans sa séance du 21 mars 2023,

DECIDE

De doter le fonds dédié à l'entretien de l'immobilier de l'établissement au titre de l'exercice 2022 à hauteur de 270 K€ au global, répartis comme suit :

Dotation annuelle	2022 (K€)
65 rue de Richelieu	161
12 rue des Petits-Champs	100
17 rue des Bernardins	9
Total	270

Nombre de votants : 21
Pour : 21
Contre : /
Abstention : /

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00

Le président du conseil d'administration de l'École nationale des chartes



Christophe STRASSEL